Rentrée au CM2 : liste de fournitures

Madame, Monsieur,

Vous avez été informés que votre enfant passe en CM2, et que j'aurai le plaisir de l'accueillir dans ma classe à la prochaine rentrée, fixée au **lundi 2 septembre 2019.**

Les différentes formalités (assurance, services communaux, coopérative scolaire....), vous seront présentées à ce moment, mais sachez d'ores et déjà qu'il lui sera remis les principales fournitures prises en charge par la commune : livres, cahiers scolaires et stylos (en nombre limité pour ces derniers).
La famille veillera à ce que les manuels soient couverts et respectés par l'élève.

Chaque année, les parents questionnent les enseignants sur le matériel qui sera indispensable aux enfants : voici une liste "logique" pour sa section :

*1 trousse comprenant : - 1 crayon bille bleu, 1 crayon bille vert, 1 crayon bille noir, 1 crayon bille rouge, 1 crayon de papier, 1 gomme, 1 taille-crayons → **pas de stylos « fantaisie » :** type turquoise, fluo, pailleté…, **ni stylos 4 couleurs**.

- des surligneurs
- 1 paire de ciseaux
- 1 tube de colle (**en bâton**)
- 1 règle plate **en plastique (pas de fer)**
- 1 équerre
- 1 compas (**le plus simple possible, avec "bague"** : celui où l'on peut mettre différents crayons : c'est aussi le moins cher)

* 1 **agenda**
* 1 cahier de brouillon
* 1 ardoise (avec chiffon + craies ou feutres selon l'ardoise)
* crayons de couleur et feutres
* 1 grand classeur avec feuilles simples +feuillets plastiques perforés (si possible de bonne qualité)
* 2 chemises en carton avec rabats et élastiques (celle ayant servie pour stocker les bilans de l'an dernier pourra tout à fait resservir cette année).
* 1 tenue de sport (jogging + baskets) sera placée dans un sac et accrochée au porte-manteau.

(les enfants peuvent, **s'ils le veulent**, apporter des gouaches en tubes : couleurs primaires + gros tube de blanc, et pinceaux ; ainsi qu'un blanc correcteur **non** liquide.)

Oublis : Pour "dépanner" les élèves distraits, du matériel de "secours" est disponible en classe, mais des oublis trop répétitifs occasionneront des sanctions : **il est important que les écoliers prennent l'habitude de venir en classe avec les outils appropriés et en état de fonctionnement**.

Rappel : Interdiction d'apporter des produits chimiques ou dangereux et des objets de valeur.
Relire le règlement d'établissement en chaque début d'année avec l'enfant ne peut être que bénéfique.

Information des parents : Une réunion concernant la vie scolaire et la pédagogie pratiquée avec la section de votre enfant vous sera proposée au 1er trimestre. Les enseignants vous invitent aussi à répondre présent aux différentes réunions et manifestations de l'APE dont l'action est profitable à tous.

Vous remerciant de votre attention, je souhaite que cet été apporte joie et repos à votre famille et je vous adresse mes cordiales salutations.

C. Fèvre